

3^{ème}TRIMESTRE 1987



Bulletin de

L'A.N.A.I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél 42.61.41.29
C C P 21897 _05 V PARIS

BULLETIN de l'A.N.A.I.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire des
papiers de presse : N° 1632-D.73
N° IS.S.N. : 0245-7504

3ème TRIMESTRE 1987

Imprimé par les soins de l'A.N.A.I.
15 rue de Richelieu
75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Général Guy SIMON

Adresse de la revue :
15 rue de Richelieu
75001 - PARIS

Tél. : 42 61 41 29

Sommaire

- Le congrès de l'A.N.A.I. à LILLE.....	pages 1, 2, 3 et 4
- rapport d'activité.....	page 5
- rapport financier.....	page 6
- décisions prises au congrès des présidents....	page 7
- Poèmes.....	page 8
- Indochine d'aujourd'hui.....	pages 9 et 10
- Vie des sections.....	pages 10, 11, 12, 13 et 14
- Appel du trésorier.....	page 14
- Opération "Les naufragés de la liberté".....	page 14
- Liste des gagnants de la tombola du congrès de LILLE... en encart	

-o-o-o-o-o-o-o-o-

DATES à RETENIR

2 novembre 1987 - à 10 heures 30 - Cérémonie à la mémoire des Indochinois morts pour la France en Europe pendant la guerre 1914-1918. Célébrée devant les monuments du jardin d'agronomie tropicale du bois de VINCENNES (45 bis avenue de la Belle Gabrielle, gare de NOGENT SUR MARNE sur le R.E.R.) et du cimetière municipal de NOGENT SUR MARNE, cette cérémonie s'intègre à l'hommage rendu aux militaires coloniaux par la Fédération Française des Anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine.

19 décembre 1987 - 18 heures 30 - Ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par l'Association des Combattants de l'Union Française.

6 mars 1988 - de 9 heures 45 à 18 heures 30 - Cérémonies anniversaires des combats de mars 1945 contre les Japonais : dépôts de gerbe avenue du Général LEMONNIER et aux INVALIDES, messe à 11 heures aux Invalides, déjeuner des Rescapés du 9 mars 1945, ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par l'Association Nationale des Anciens d'Indochine et par Citadelles et Maquis d'Indochine.

7 mai 1988 - à 18 heures - Messe anniversaire des derniers combats de DIEN BIEN PHU, organisée aux Invalides par l'Association des Combattants de l'Union Française et l'Amicale des Anciens de DIEN BIEN PHU.

2 septembre 1988 - à 18 heures 30 - Ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par la Fédération des Réseaux de Résistance en Indochine.

Madame BASTID, notre présidente d'honneur a eu la douleur de perdre son fils Hubert. Une très belle gerbe avait été envoyée par l'A.N.A.I.

Madame BASTID et sa belle-fille, Madame Hubert BASTID, remercient toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie en ces pénibles moments.

LE CONGRES DE L'A.N.A.I. A LILLE

Le congrès de l'A.N.A.I. s'est tenu à LILLE les 20 et 21 juin 1987. La section du Nord avait demandé l'honneur de recevoir ses camarades de toute la France ; elle a fait face courageusement aux difficultés que soulève déjà une telle entreprise en temps normal, et que la décision gouvernementale de commémorer le souvenir de l'Afrique du Nord française à la même date a décuplées. Mais l'ambiance amicale créée par les Chtimis a porté ses fruits ; malgré la fatigue de leur voyage les délégués ont travaillé dans la bonne humeur et la liberté d'expression, avec le désir de rendre l'A.N.A.I. plus solide et plus solidaire. L'expansion dont nous nous réjouissons nous oblige, en effet, à resserrer les coudes de nos camarades et les boulons de notre appareil. Plus nombreuse, l'A.N.A.I. doit continuer à parler d'une seule voix. Dans cette perspective le congrès de LILLE a été très constructif ; que les organisateurs soient vivement remerciés de cette grande réussite.

0

0 0

I - CONGRES des PRESIDENTS

Samedi matin, les présidents de section se sont réunis en deux commissions pour étudier les sujets sur lesquels le Bureau de l'A.N.A.I. sollicitait leur avis et les questions qu'eux-mêmes avaient à poser. Préparées par des échanges de dossiers durant le trimestre précédent, les discussions ont été denses et enrichissantes, aussi brèves que possible. On peut souligner cette originalité : personne n'a parlé pour ne rien dire !

Ensuite, les présidents de chaque commission (Colonel ETIENNE, du Var, et Lieutenant-colonel SCHMIT, de la Moselle) ont soumis leurs conclusions au jugement de l'autre commission.

II - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : rapports

Samedi après-midi, l'assemblée générale fit salle comble dans le bel amphithéâtre de l'ancienne faculté de LILLE. Notre présidente d'honneur, Madame BASTID, souhaita la bienvenue aux adhérents (dont beaucoup venaient de fort loin malgré le mauvais temps), dit sa joie de se trouver parmi eux et remercia du fond du cœur le président BEURTON, organisateur de ces journées magnifiques.

Ouvrant la séance officielle à 14 heures 45, le Général SIMON fit observer une minute de recueillement à la mémoire de nos compagnons morts cette année, notamment le Général LE VAN KIM, vice-président délégué, et Monsieur LEMESLE, porte drapeau national et commissaire aux comptes. Puis il annonça l'ordre du jour et donna lecture du rapport d'activité. Plusieurs fois applaudi, ce rapport recueillit l'unanimité des approbations.

Le Colonel BLAISE exposa ensuite les comptes de 1986 et le budget de 1987 à l'échelon national. Par suite d'une nouvelle réglementation ces documents ont été soumis à un expert comptable

agréé, Monsieur GHISONI, dont l'appréciation fut lue publiquement par le Colonel DEMAISON. Notons humblement le regret de l'expert de n'avoir pu viser les comptes consolidés, faute d'avoir reçu la comptabilité de certaines sections. Il importe qu'à l'avenir les comptes des sections parviennent au siège pour le 25 janvier de chaque année.

Présentant une résolution arrêtée le matin même par les présidents de section, le Colonel BLAISE exposa la réforme du système des cotisations. Il convient, en effet, d'unifier la présentation, de simplifier la répartition et d'augmenter les ressources des sections. Ainsi la cotisation de 1988 sera-t-elle portée à 75 francs minimum, cette somme comprenant une redevance fixe au siège national de 50 francs (dont 25 francs pour le service du bulletin en Métropole) et une dotation minimum de 25 francs pour la section départementale.(1)

Le rapport financier et les dispositions nouvelles concernant les cotisations ont été approuvés à l'unanimité moins une voix d'opposition.

III-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : élections

La règle du renouvellement triennal entraînant la fin du mandat des Colonels DUSSAIX, ROTTIER et JACQMIN, les deux premiers, candidats à un nouveau mandat, furent réélus à l'unanimité.

En remplacement du Général LE VAN KIM, décédé, et du Colonel JACQMIN, désireux de ne pas se représenter, l'assemblée générale a élu à l'unanimité :

- Monsieur VIVIER, présenté par le Colonel DEMAISON,
- Madame de LABRUSSE, présentée par le Général SIMON.

Il est précisé que Monsieur VIVIER exerce depuis octobre 1986 les fonctions de secrétaire général adjoint et que Madame de LABRUSSE (par ailleurs présidente des I.P.S.A.) va organiser le cadre administratif d'un service social central. (2)

En remplacement de Monsieur LEMESLE, décédé, l'assemblée générale a élu Monsieur LERPINIÈRE au poste de commissaire aux comptes à l'unanimité moins une voix d'opposition.

IV-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : questions diverses

Appel de l'association "Citadelles et Maquis d'Indochine" pour que le nom du Général LEMONNIER ne disparaisse pas des Tuileries en 1988 au moment où l'avenue qui le porte deviendra souterraine.

Annnonce par la section du Nord de l'inauguration d'une place de DIEN BIEN PHU et des COMBATTANTS d'INDOCHINE à WASQUEHAL, le 8 novembre 1986.

Appel de la section des Alpes Maritimes en faveur d'une fondation et d'un musée de l'Indochine à NICE.

(1) Pour mémoire, depuis 1986, la cotisation était de 65 francs, dont 48,75 frs pour le siège et 16, 25 frs pour la section, mais certaines sections exigeaient davantage en contradiction avec les textes.

(2) L'essentiel de l'aide se situant toujours au niveau de la section, vu l'urgence et à cause de la départementalisation de l'O.N.A.C.

Point des opérations de rapatriement des morts d'Indochine et annonce du lancement des travaux de la nécropole de FREJUS.

Clôture de la séance à 16 heures 30.

V-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : réception des autorités

A 16 heures 30, le Général de Corps d'Armée DANET, gouverneur militaire de LILLE, commandant le 3ème corps d'armée et la 2ème région militaire (1), Madame DUBOIS, directrice de l'O.N.A.C. du Nord, représentant le Préfet du Nord, et le Recteur DEBEYRE, grand officier de la Légion d'Honneur, adjoint au Maire de LILLE, firent à L'A.N.A.I. l'honneur de leur entrée solennelle dans l'amphithéâtre.

L'assemblée générale applaudit vivement leurs discours, qui manifestaient une grande connaissance des problèmes d'Indochine et une sympathie agissante.

La chaleur de cet accueil se retrouva le soir lorsque le Recteur DEBEYRE reçut les congressistes dans le superbe Hôtel de Ville de LILLE. Tous les auditeurs restent marqués par les qualités d'esprit, de cœur et d'éloquence de cette personnalité exceptionnelle.

VI-CEREMONIES : Samedi à 18 heures une cérémonie patriotique était organisée par la section du Nord au monument aux morts de LILLE, devant une foule nombreuse et recueillie. L'arrivée de 75 drapeaux, la présence des autorités qui nous accompagnaient depuis l'amphithéâtre, la remise de son drapeau au comité de VALENCIENNES nouvellement constitué, de plusieurs décorations à des adhérents, le dépôt d'une gerbe au pied du monument, la qualité de la musique du 43ème R.I., la tenue de la troupe, tout contribua à rendre grandiose cette manifestation à laquelle le président BEURTON avait attaché toute son âme.

Si la cérémonie de Notre-Dame de Lorette le lendemain n'a pas laissé la même impression de plénitude, notre insatisfaction est liée à la confusion entretenue par les anciens d'A.F.N. autour de l'initiative gouvernementale de commémorer le 21 juin la fin de la campagne d'Algérie. Pendant son séjour à LILLE, l'A.N.A.I. tenait à faire pèlerinage sur la tombe du soldat inconnu d'Indochine. Puisque les anciens d'A.F.N. venaient le même jour sur celle du soldat inconnu d'Algérie, la cérémonie pouvait être une manifestation de fraternité d'armes sous la présidence du Ministre.

Elle l'a été, certes, mais sur le mode mineur. Pour éviter de souligner la faible représentation des anciens d'A.F.N. par rapport aux effectifs importants de l'A.N.A.I., aucun nom, aucune date ne furent prononcés par les appariteurs. Les morts, qui nous ont donné en leur temps l'exemple du détachement, ont reçu l'hommage que nous voulions leur apporter ; mais les vivants sont rentrés un peu tristes de l'anonymat dans lequel ils ont été maintenus.

Le Ministre FONTES, qui était venu spécialement de PARIS présider cette célébration, a droit à toute notre reconnaissance. Des organisateurs d'ARRAS nous louerons surtout la prudence. Quant à nous, citoyens français, nous avons tenu notre engagement dans des conditions dont nous n'étions pas maîtres ; il nous reste la paix et la joie du devoir accompli.

(1) Et qui a laissé son bras gauche en Indochine.

Cette paix, nous l'avions déjà trouvée à la messe célébrée pour les morts d'Indochine en l'abbatiale de SECLIN. Cette joie nous a accompagnés lors des banquets chaleureux organisés samedi et dimanche par la section du Nord, à la limite d'être débordée par l'affluence des participants. Que chacun en soit remercié.

0
0 0

RAPPORT D'ACTIVITE 1986-1987

Ce rapport résume l'activité de l'ANAI entre les deux assemblées générales du 1er mars 1986 et du 20 juin 1987 ; il couvre une période de quinze mois.

I - Du point de vue statutaire les évènements majeurs sont les suivants.

Congrès des présidents et assemblée générale se sont tenus à Paris le 1er mars 1986. Le congrès des présidents a été consacré à l'étude des possibilités d'action pédagogique de l'ANAI sur son environnement. L'assemblée générale a modifié l'article des statuts relatif au conseil d'administration. Madame BASTID a démissionné de la présidence qu'elle exerçait depuis douze ans ; elle a été nommée par acclamations présidente d'honneur. Le Général SIMON a été élu président, avec un mandat de trois ans. Sept administrateurs en fin de mandat ont été réélus, trois nouveaux ont été élus.

La plupart des sections départementales ont tenu leur assemblée générale. Peu de changements sont à noter, sauf en Vendée où M. GANDOIN a été élu président.

Une section vient de se créer dans l'Oise, grâce au dynamisme de M. CHANU.

En revanche, les tentatives d'intégration à l'ANAI de la Fédération des anciens d'Indochine de l'Est ont échoué. Désavoués par leur base, les dirigeants qui avaient négocié l'intégration (Colonel PIERRE, président, M. GRIBLING, vice-président) ont démissionné. L'amicale d'Alsace qui, donnant l'exemple à celles des Vosges, de Lorraine et de Bar, avait déjà rallié la section d'Alsace de l'ANAI, s'est retirée de celle-ci sans explication.

II - Le rayonnement de l'ANAI s'est accru.

21 - D'abord par une chronique mensuelle de la Voix du Combattant et par des articles de publicité dans les revues suivantes : le Casoar, le Cor de Chasse, l'Ancre d'Or, Képi Blanc, Debout les paras, la Charte, Bulletins de l'AGPM, du GMPA, de l'ANOCR, de l'UNOR.

22 - Ensuite par les résultats visibles de son activité. Autant il est difficile de fonder une section nouvelle, autant l'activité d'une section bien menée suscite le concours de bonnes volontés. Les excellents bulletins édités par certaines sections ont un pouvoir attractif appréciable.

En principe chaque section est représentée à la commission départementale de l'information historique; certaines y ont acquis une audience reconnue. De même plusieurs sections sont remarquablement introduites à la Préfecture, au Conseil Général, dans les Municipalités.

23 - Enfin par son influence au comité national d'entente des associations d'anciens d'Indochine. De nombreuses actions concertées ont été mises au point par ce comité, qui diffuse en province informations et orientations et qui constitue à Paris un interlocuteur apprécié des autorités.

Un grave malentendu, par exemple, a pu être évité au début de 1987 par une démarche conjointe du comité sur le président d'une chaîne de télévision et de l'ANAI sur le directeur de l'information de cette chaîne.

III - Dans le domaine de l'action proprement dite nous passerons en revue l'essentiel.

31 - L'action pédagogique - Les expositions montées par les sections départementales à Vincennes, Nemours, Montargis, Sens, Toulon et Niort (deux fois) ont connu un franc succès. (La seconde exposition de Niort, dans les salons de l'hôtel de ville était une opération de très grande envergure). Elles confirment la nécessité de compléter le matériel audiovisuel de l'ANAI par des apports locaux. Telle est, d'ailleurs, la dynamique à créer : ceux qui confient leurs souvenirs personnels aux organisateurs se font les propagandistes de l'exposition.

Un essai de pénétration scolaire est en cours en Seine et Marne, l'inspecteur d'académie lui est favorable.

32 - Les cérémonies. - Les anniversaires du 9 mars et du 7 mai ont été célébrés dans toute la France, à l'initiative ou avec le concours de l'ANAI. En outre, 1986 a été riche en commémorations exceptionnelles :

- cérémonies d'accueil des premiers morts d'Indochine par le Premier Ministre à Roissy le 5 octobre, par le Président de la République aux Invalides le lendemain ;

- inauguration d'un square des Combattants d'Indochine à la Porte Dorée par le Maire de Paris le 17 décembre ;

- commémoration du quarantième anniversaire du début de la guerre d'Indochine sous la présidence du Ministre des Anciens Combattants le 19 décembre.

Le bureau de l'ANAI a contribué à l'élaboration de toutes ces manifestations, qui ont rassemblé plusieurs milliers de participants.

Selon la tradition du souvenir indochinois, le 2 novembre, dans le jardin tropical du bois de Vincennes, l'ANAI a honoré les morts asiatiques tombés sur le sol français en 1914-1918. Cette cérémonie a été intégrée dans l'hommage général rendu par la Fédération des anciens coloniaux aux morts de toutes les races. Il paraît, en effet, souhaitable que la mémoire des héros soit un facteur d'union, non de rivalité.

Plusieurs manifestations patriotiques ont été organisées pour la remise de leur drapeau aux sections d'Alsace, du Rhône, du Vaucluse, de l'Hérault, de la Dordogne et de la Vendée.

Il convient de remercier les sections qui envoient des délégations aux fêtes d'autres sections. Citons parmi les plus amicales à long rayon d'action celles de l'Allier et des Deux-Sèvres.

33 - Le rapatriement des morts d'Indochine - C'est l'ANAI qui a provoqué la décision du Gouvernement sur ce sujet en 1983. Elle se devait de l'aider en 1986 à lancer l'opération. Pendant six mois le Général LOIZILLON, vice-président délégué, a reçu et traité un abondant courrier de familles demandant renseignements, recherches et restitutions.

Sa tâche vient d'être allégée par l'ouverture d'un bureau spécialisé au Ministère, la Mission Vietnam. L'ANAI lui a transmis ses dossiers.

IV - L'aide sociale est décentralisée par section, afin de placer les secours au plus près des besoins. Mais comme toutes les sections n'ont pas envoyé leur comptabilité au siège national en temps voulu, il n'est pas possible de dresser le bilan social de l'ANAI. Il n'en sera plus de même l'an prochain avec l'obligation de fournir à l'ONAC des comptes consolidés.

On peut déjà inscrire au tableau d'honneur la section des Yvelines, dont le président accomplit une oeuvre considérable au service des réfugiés Nungs de la région parisienne, et les sections d'Alsace, du Var et des Alpes Maritimes qui maintiennent une liaison bienveillante avec les associations locales de réfugiés.

V - L'outil administratif n'est pas à la hauteur des ambitions. Le conseil d'administration a subi de lourdes pertes avec la mort du Général LE VAN KIM, les longues maladies du Général LOIZILLON et du Colonel FELIX. Mesdames COLIN et VIDAL de la BLACHE, Monsieur VIVIER, les Colonels BLAISE et MARIE ont redoublé d'efforts, ainsi que l'état-major qui assure la vie quotidienne du siège : le Capitaine BAUCHART, Mademoiselle DUBOURG, Madame HUET. Dans les 14 mètres carrés sans fenêtre qui constituent le bureau de l'ANAI, les résultats qu'ils obtiennent, insuffisants par rapport aux besoins, représentent quand même un record d'abnégation et d'ingéniosité.

Un secrétaire général permanent et un rédacteur en chef du bulletin sont absolument nécessaires, sinon l'ANAI devra fermer ses portes.

Plusieurs sections connaissent des difficultés du même ordre. Plus heureuses que le siège national certaines ont obtenu un local de la municipalité.

RAPPORT FINANCIER

COMPTE D'EXPLOITATION 1986

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	45.521,58	Frais généraux	74.885,17
Cotisations	138.674,51	Matériel	72.271,26
Voix du Combattant	3.270,00	Loyer	12.259,83
Subventions	17.000,00	Téléphone	4.455,69
Fondation de France	43.950,00	Voix du Combattant	5.824,05
Dons et fonds sociaux	9.397,30	Bulletins	59.310,09
Abonnement bulletins isolés	2.250,00	Impressions	3.680,18
Annuaire	3.372,00	Manifestations	14.056,64
Publications	600,00	Aide sociale	21.553,45
Insignes	13.206,70	Voyages	12.485,55
Manifestations	13.046,00	Aide aux sections	2.500,00
Remboursement T.V.A.	15.163,00	Achat obligations	58.914,15
Remboursement obligations	30.000,00	Divers	7.317,98
Intérêts C.N.E. 86	7.040,11		
Divers	5.448,89		
	347.940,09		
Excédent de dépenses	1.573,95=		
	349.514,04		349.514,04
	=====		
En caisse au 1er janvier 1986	78.796,89		
Excédent de dépenses	- 1.573,95		

En caisse au 31 décembre 1986	77.222,94	représentés par :	Caisse 545,60
	=====		C.C.P. 5.786,32
			Banque 8.054,16
			C.N.E. 62.836,86

			77.222,94

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE :

Je, soussigné, Paul GHISONI, certifie avoir vérifié la comptabilité et les pièces comptables de l'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS qui m'ont été présentées pour l'exercice 1986.

Je n'ai pas de remarque significative à formuler. La présentation des comptes sera toutefois celle du plan comptable des associations dès que possible

BUDGET PREVISIONNEL POUR 1987

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	15.000,00	Frais généraux	75.000,00
Cotisations	180.000,00	Loyer	20.000,00
Dons divers	20.000,00	Téléphone	5.000,00
Intérêts placements	15.000,00	Matériel	20.000,00
		Amortissement du matériel	10.000,00
Recettes avant subventions	230.000,00	Bulletins	70.000,00
	=====	Voyages	15.000,00
		Réunions et congrès	35.000,00
Pour mémoire :		Manifestations	15.000,00
subventions attendues	100.000,00	Aide aux sections	7.000,00
		Affiliation U.N.C.	6.000,00
		Dépenses sociales :	
		- visites aux hôpitaux	15.000,00
		- aide sociale	25.000,00
		Divers	10.000,00

			328.000,00
			=====

L'Association Nationale des Anciens d'Indochine a besoin d'argent pour aider les réfugiés et les lépreux ainsi que pour faire connaître au grand public et à la jeunesse l'oeuvre de la France en Extrême-Orient.

Comme elle est agréée par la Fondation de France sous le n° 06-0577, les dons qu'elle reçoit peuvent être déduits du revenu imposable des donateurs dans la limite de 5 % de ce revenu (1).

La procédure est la suivante :

- établir un chèque d'au moins 200,00 francs à l'ordre de la Fondation de France, compte n° 06-0577 (2);
- adresser ce chèque au siège de l'A.N.A.I., 15 rue de Richelieu, PARIS 1er, ou à celui de la section départementale.

Le chèque sera enregistré par le siège de l'A.N.A.I., puis encaissé par la Fondation de France qui en reversera le montant à l'A.N.A.I. trois mois plus tard. Le reçu destiné aux services fiscaux sera envoyé au donateur par la Fondation de France.

(1) Ou de 3 % du chiffre d'affaire des entreprises.

(2) Ecrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'A.N.A.I. et non du numéro de chèques postaux de la Fondation de France.

DECISIONS PRISES au CONGRES des PRESIDENTS.

I - EN COMMISSION N° 1

- 11 - Dates de réception au siège des documents périodiques adressés par les sections :
- 25 janvier : compte d'exploitation annuel (selon modèle remis aux présidents),
25 février, 25 mai, 25 août, 25 novembre : comptes rendus d'activité destinés au bulletin (en principe 20 lignes de 60 caractères, intervalles compris).
- 12 - Nouveau bulletin d'adhésion autocopiant en double exemplaire (dont un pour la section).
- 13 - Recherche de donateurs intéressés par l'avantage fiscal offert par la Fondation de France. Les chèques (de 200 francs minimum) doivent transiter par le siège ; les sections recevront ensuite le montant des chèques qu'elles auront recueillis (après déduction des 50 francs de redevance au siège pour la cotisation annuelle).
- 14 - Modification du règlement intérieur pour préciser la subordination du président de comité (ou délégué d'arrondissement) au président de section, seul responsable vis-à-vis du siège d'après les statuts.

II - EN COMMISSION N° 2

- 21 - Action sociale - Elle est normalement décentralisée, car les présidents de section sont mieux informés des besoins et les services de secours (O.N.A.C., D.A.S.S., Ligue contre le cancer) sont départementalisés.

Les présidents sont encouragés à participer au maximum de commissions départementales. Le Colonel BACHMANN peut les documenter.

Dans les cas graves, le siège envisage de demander une aide financière à la Fondation de LATTRE. Celle-ci exigeant des enquêtes sociales, Madame de LABRUSSE étudiera la procédure. Il est probable que les demandes d'enquête seront décentralisées par commune, mais que les demandes de secours seront canalisées par le siège.

- 22 - Action pédagogique - Les présidents de section ne peuvent pas tout faire eux-mêmes. Il leur faut des adjoints de qualité, capables d'ouvrir des portes.

Rien ne remplace les contacts avec les notables. La participation aux cérémonies locales peut offrir de bonnes occasions.

Les préfets ont tendance à limiter le nombre et l'ordre du jour des réunions des commissions départementales de l'information historique. Le président de l'A.N.A.I. en a entretenu le Ministre, mais il est souhaitable que les présidents départementaux agissent sur place.

Selon les inspecteurs d'académie en poste, les milieux scolaires s'ouvrent plus ou moins à nos propositions de conférences ou d'expositions. L'indépendance de l'enseignement libre peut nous être plus favorable mais son cloisonnement oblige à multiplier les contacts.

Les foires commerciales et les carrefours d'associations permettent d'attirer l'attention des municipalités sur nos désirs et sur nos possibilités.

Par les chefs de corps on peut essayer de sensibiliser les appelés.

Seul le président de l'A.N.A.I. peut tenter d'agir sur les radiotélévisions nationales. Mais les radios locales et FR 3 relèvent d'actions décentralisées.

Le retour des morts d'Indochine (1986-1988) donne l'occasion de réclamer le baptême de voies publiques et l'inscription de noms oubliés sur les monuments aux morts.

- 23 - Recrutement - C'est la recherche de la qualité qui prime, en vue de l'efficacité pédagogique.

Le parrainage est recommandé pour stabiliser le nouvel adhérent.

Les sympathisants sont admis dans la mesure où ils sont utiles par leur influence potentielle ou leur soutien financier.

La rivalité entre associations d'anciens d'Indochine est bannie, par principe, pour l'exemple dans la population et parce que les autres associations marchent du même pas que l'A.N.A.I. au sein du comité national d'entente. S'il y a des heurts locaux (Var, Côte basque, Alsace), essayer de ne pas attiser les passions.

- 24 - Administration - Pour les dossiers d'invalidité, rechercher l'assistance des médecins-conseils de l'U.N.C.

Pour les décorations militaires, ne pas rechercher d'intermédiaire inutile entre l'imprésitant et le Bureau central des archives administratives militaires à PAU. Se tenir au courant des conditions pratiques de proposition chaque année. Ne pas hésiter à renouveler la demande quelques années plus tard.

Eviter de remettre en cause l'attribution de la croix du combattant volontaire d'Indochine; le Ministre a renoncé à trouver une solution.

- 25 - Représentation du siège national en province - Si une section souhaite la présence du président national ou de son représentant à une manifestation d'importance, la date souhaitée doit être proposée plusieurs mois à l'avance.

MEMORIAL de la FRANCE d'OUTRE-MER - "Le Gouvernement a décidé de rendre un hommage solennel à nos compatriotes déracinés, obligés de quitter les terres qu'ils aimaient, ainsi qu'à l'action de leurs parents et de tous les Français d'Outre-mer qui s'y sont installés avec courage et y ont vécu avec passion.

"Soucieux notamment de refermer les plaies douloureuses de l'Histoire récente et d'aider tous les Français ayant vécu outre-mer à trouver leur vraie place à l'intérieur de notre communauté nationale, il a résolu d'ériger un monument en leur honneur."

Le Comité national du Mémorial de la France d'Outre-Mer a été installé par le Premier Ministre et le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés le 29 juillet 1987. L'A.N.A.I. y est représentée par M. l'Ambassadeur GORCE, vice-président délégué.

Pour illustrer ce communiqué ce n'est pas sans émotion que nous empruntons au bulletin d'information et de liaison de l'association des anciens élèves du Lycée Albert SARRAUT de HANOI (A.L.A.S.) le poème suivant.

Naître dans un pays qui n'est pas son pays...
Être française ailleurs !

Vivre pendant quarante-cinq années la vie de tous les jours,
respirer l'air du temps... au fil des ans,
partager le soleil, la pluie, la nuit, le jour,
partager les bons et les mauvais moments.

Vivre et grandir au milieu des petits et des grands, des jeunes et des vieux,
de tous genres, de toutes conditions, de toutes origines, de toutes couleurs...
Fonder une famille...

Vivre dans tout ce qui paraît si naturel qu'aucune question ne se pose.

Puis être rejetée. S'apercevoir tout à coup que l'on n'est pas chez soi.
Renvoyée dans son pays d'origine : pays perdu... pays retrouvé !
C'est beau la France ! Je l'aime aussi ; je l'admire aussi...

Faisons-nous une place. Certains ne se pousseront pas beaucoup !
Etrangers là-bas ? Etrangers ici ?
Où étions-nous ? chez eux... mais aussi chez nous.
Où sommes-nous ? chez nous... mais aussi chez eux.

C'est plus fort que moi : il m'arrive encore de dire :
"Les gens de France font ceci..." - "Les gens de France pensent que..."
Ici, je n'ai pas de passé,
J'en avais un là-bas.

C'est terrible de ne pas avoir de passé dans son pays !

Suzanne TOURNOIS (CAZAUX)

DE PROFUNDIS

Du plus profond de la tranchée
Nous élevons les mains vers vous.
Seigneur, ayez pitié de nous
Et de notre âme desséchée.

Car, plus encore que notre chair,
Notre âme est lasse et sans courage.
Sur nous s'est abattu l'orage
Des eaux, de la flamme et du fer.

Vous nous voyez couverts de boue,
Déchirés, hâves et rendus...
Mais nos coeurs, les avez-vous vus ?
Et faut-il, mon Dieu, qu'on l'avoue ?

Nous sommes si privés d'espoir,
La Paix est toujours si lointaine
Que parfois nous savons à peine
Où se trouve notre devoir.

Eclairez-nous dans ce marasme,
Réconfortez-nous et chassez
L'angoisse de nos coeurs harassés !
Ah ! rendez-nous l'enthousiasme.

Mais aux Morts, qui ont été
Couchés dans la glaise et le sable,
Donnez le repos ineffable.
Seigneur ! Ils l'ont bien mérité.

(Ce poème de Jean-Marc BERNARD, mort pour la France en juin 1915, a été lu pendant la cérémonie du 21 juin 1987 à Notre-Dame de Lorette)

INDOCHINE d'aujourd'hui

L'attachant CAMBODGE, dont tous ceux qui y ont servi (c'est le cas de l'auteur) gardent la nostalgie, patauge depuis 1975 dans une situation apparemment inextricable.



A la base, tous ses malheurs viennent des khmers rouges. Leur sanglante et stupide aventure, inspirée de la révolution culturelle maoïste et de l'esprit de mai 68 en France, a abouti à des résultats catastrophiques dans tous les domaines ; mais trois d'entre eux méritent d'être soulignés parce que les Cambodgiens n'ont pas fini d'en subir les conséquences :

- c'est le génocide de 2 à 3 millions de personnes sur 7 millions (1), créant un vide démographique dangereux et tentant ;

- ce sont les provocations de 1978 contre le Vietnam (en coordination avec la Chine), génératrices d'une guerre qui aurait pu être évitée, qui a ouvert le pays à l'armée et aux émigrants vietnamiens, et qui dure toujours ;

- c'est la prise de conscience corrélative par Hanoï du danger représenté par cette conjonction Cambodge-Chine qui l'obligea (et l'obligera) à lutter sur deux fronts. La leçon de ce danger n'est sans doute pas près d'être oubliée et commande apparemment la politique vietnamienne actuelle (et future) à l'égard du Cambodge.

Car il faut bien comprendre que le Vietnam, communiste ou non, ne pourra jamais accepter d'avoir sur son flanc sud la menace d'un Cambodge hostile, manipulé ou manipulable par l'adversaire ancestral chinois. Il s'agit moins là d'idéologie que de stratégie et de sécurité élémentaire.

A l'heure actuelle et compte tenu du rapport objectif des forces - soit environ 5 millions de Cambodgiens contre 60 millions de Vietnamiens (qui seront 90 millions à la fin du siècle) - le réalisme amène à penser que le seul Cambodge envisageable ne peut être qu'un Cambodge stratégiquement lié au Vietnam par des liens non-précaires. Aussi le problème de restauration d'un Cambodge "cambodgien" semble-t-il bon gré mal gré devoir être indexé sur l'établissement de tels liens avec le Vietnam.

Est-ce possible ? Théoriquement oui pour deux raisons : d'une part Cambodge et Vietnam ont un intérêt politique commun, qui est le refus de tout nouveau pouvoir khmer rouge (2) ; d'autre part il existe un précédent positif en matière de liens de ce genre, le modèle "finlandais". On a beaucoup médité de ce dernier et sans doute à tort, car il ne faut pas oublier que ce modèle comporte deux volets : un volet stratégique, impliquant l'alignement du petit sur le grand dans le domaine extérieur (3) ; un volet démocratique, basé sur une liberté de gestion politique et culturelle excluant tout monopole dictatorial du P.C. ainsi que tout statut de démocratie populaire dans le domaine intérieur : la courageuse et fière Finlande est effectivement libre de mener "sa" vie chez elle, comme d'entretenir toutes relations commerciales et culturelles avec l'occident.

Les choses étant devenues ce qu'elles sont en Indochine, un Cambodge "cambodgien" pourrait-il raisonnablement espérer davantage qu'un tel régime ? Non, mais sur le plan pratique la finlandisation du Cambodge aujourd'hui exigerait de part et d'autre que soient exorcisées des méfiances ancestrales ou contemporaines, et que soient levés des préalables.

Méfiance vietnamienne relative à la sécurité du Sud-Vietnam face à la relance d'un éventuel "2ème front" pro-chinois ; elle ne pourrait être surmontée sans doute que par la maîtrise d'une frontière militaire nette et sûre.

Méfiance cambodgienne à l'égard de l'hégémonie de Hanoï ; elle ne pourrait être exorcisée a priori que par la maîtrise d'un territoire national "libre" par un pouvoir cambodgien crédible ; donc non khmer rouge et non vietnamisé.

La solution réaliste (mais aussi amère !) ne pourrait résider, semble-t-il, que dans une partition provisoire du Cambodge le long du fleuve Mékong (voir carte), permettant d'obtenir les deux résultats précédents, c'est-à-dire à l'Est, une zone de sécurité sud-vietnamienne régie par un pouvoir satellite de Hanoï (4) ; à l'Ouest, un Cambodge "cambodgien", libre chez lui comme la Finlande l'est chez elle, mais lié stratégiquement au Vietnam par un traité de type soviéto-finlandais. Après quoi il conviendrait de laisser le temps faire son oeuvre pour recoller les morceaux... !

Cependant la solution esquissée ne pourrait être mise sur les rails que si des préalables étaient levés. Quels préalables ?

Du côté vietnamien, ce ne pourrait être que l'abandon de toute arrière-pensée colonialiste (spécialement à l'ouest du Mékong) résumable dans la formule suivante : ni colonialisme démographique, ni colonialisme communiste (c'est-à-dire : pas de dictature du P.C.)

Du côté cambodgien, ce ne pourrait être qu'un engagement sans équivoque anti-khmer rouge, entraînant automatiquement la liquidation du pseudo "gouvernement" tripartite actuel dominé par eux et qui fait objectivement leur jeu (5). Mais qui pourrait prendre un tel engagement de façon crédible ? Seul un pouvoir nationaliste nouveau - dynamique et réaliste - en paraîtrait capable (6) ; dans l'intérêt

du Cambodge, comme d'ailleurs dans l'intérêt bien compris du Vietnam, il faudrait souhaiter et autant que possible favoriser son émergence en poussant à la retraite les leaders qu'on a trop vus (7). Cependant qu'on ne s'y trompe pas ! Il ne s'agirait nullement en évoquant cela de tirer un trait sur la Résistance cambodgienne et de préconiser un pouvoir nouveau désarmé devant l'occupant. Ce serait le contraire, d'autant plus qu'en motivant ce qui reste de Résistance avec des objectifs réalistes à atteindre, le pouvoir nouveau aurait des chances sérieuses de la remobiliser et de la dynamiser.

Ainsi serait facilitée, contrairement aux apparences, la solution de type finlandais dont il est parlé ; dans le cadre d'objectifs stratégiques communs une Résistance nationaliste active devrait être en mesure de prendre en charge elle-même la liquidation du péril khmer rouge (d'où l'intérêt pour Hanoï).

Arrêtons ici cette esquisse d'une voie étroite - très étroite - mais pouvant peut-être permettre à l'attachant Cambodge de renaître et de revivre autrement que dans des rêves. Elle a été écrite avec l'état d'esprit de celui qui jette une bouteille à la mer, en laissant aux vagues et aux courants le soin de lui faire un sort ; sans oublier que parfois il y a eu des sortes de miracles dans de tels cas ! Comment ne souhaiterait-on pas qu'il s'en produise un au bénéfice du sympathique Cambodge ?

A. TEULIERES

- (1) Soit l'équivalent pour la France de 16 à 20 millions de tués !
- (2) Intérêt des Cambodgiens : pas de nouveau génocide du type POL POT. Intérêt des Vietnamiens : pas d'ennemi pro-chinois au Sud.
- (3) La Finlande a 5 millions d'habitants, l'URSS 270 millions.
- (4) Heng Samrin par exemple.
- (5) Composé du prince SHANOUK, qui s'est mis en congé pour un an ; du leader F.L.N.P.K., SONN SANN (très critiqué depuis quelque temps) ; et du leader khmer-rouge KHIEU SAMPAN (un des gros responsables du génocide des années 75 avec POL POT).
- (6) Le mouvement du Général Sosthène FERNANDEZ pourrait-il en tenir lieu ? Ou bien ne faudrait-il pas attendre l'émergence de quelque colonel de combat ?
- (7) La France n'aurait-elle pas un rôle discret mais bénéfique à jouer en la matière ?
- (8) A titre de référence à ce propos, ce ne sont pas des résolutions ou jérémiades d'inspiration onusienne mais l'impact de la résistance militaire finlandaise qui a incité STALINE à instaurer la "finlandisation" ; la dureté de la lutte a ainsi été payante avec le temps. Les communistes, qui sont des réalistes, sont capables d'en tirer des conséquences pratiques s'ils y trouvent un intérêt.

VIE des SECTIONS

ALLIER - Président : Monsieur Jean-Claude CARTON à CHARROUX 03140 CHANTELE

Après l'assemblée générale du 14 mars à MONTLUCON, une matinée du souvenir était organisée à LALIZOLLE par le vice-président, Jean ARCHER, avec messe, cérémonie au monument aux morts, remise de décorations, vin d'honneur offert par la municipalité. Plusieurs drapeaux d'associations d'anciens combattants accompagnaient celui de notre section.

Le 23 mai, les membres du bureau se sont réunis pour préparer les festivités et traiter de question diverses au siège de CHARROUX, tel que le méchoui qui eut lieu le 25 juin chez le Président CARTON à CHARROUX. Un autre méchoui était organisé également chez le Président le 5 juillet. Nous avons apprécié les présences de l'amiral de LARMINAT, du général BEAUDONNET, de Monsieur BUYENS, directeur de la société CEREOFEU à MONTLUCON et Madame, ainsi que du colonel BOURGOUGNON et de sa famille. Très bonne ambiance.

Notre drapeau était présent au congrès de LILLE, le 21 juin.

Nous avons appris avec peine le décès de Monsieur PERRET.

ALSACE-F.F.A. - Président : Monsieur MAHERAULT, Maison des Associations, 17 rue de la Montagne verte 67200 STRASBOURG

A compter du 1er juin 1987, le siège social de la section régionale Alsace-F.F.A. répond à l'adresse suivante : Maison des Associations - 17, rue de la Montagne verte - 67200 STRASBOURG

Tous nos adhérents et adhérentes sont informés qu'à notre nouveau siège social le local est rigoureusement loué vide, il s'agit donc de le meubler. Nous vous demandons de faire don d'un bureau, de tables, de chaises, d'une machine à écrire et tous objets de secrétariat. Merci à tous. Lieu de dépôt : 17 rue Montagne verte - STRASBOURG (près route de Schirmeck) s'adresser au concierge de la Maison des Associations, sauf le dimanche.

La médaille militaire a été remise le 8 mai 1987, à STRASBOURG, à notre porte-drapeau, Monsieur DAUSS qui, pour raison de santé, quitte ses fonctions. - La croix du combattant volontaire avec agrafe "Indochine" est décernée à notre ami Serge CAULIER. Félicitations à Messieurs DAUSS et CAULIER.

Monsieur Erhard, valeureux légionnaire, parachutiste en Indochine et en Algérie assure la relève de porte-drapeau. Tous nos compliments.

Parmi nos derniers adhérents, nous saluons l'arrivée de Monsieur Marcel CLAUSS, président régional de l'U.N.A.C.I.T.A.

Nous avons appris avec peine le décès de notre ami Alexandre ALLEMANG, du Haut-Rhin. Le président présente à son épouse et à ses enfants les sincères condoléances de tous.

Prière aux retardataires de régler leurs cotisations au trésorier de la section: Monsieur André KNODERER, 1 rue Buhlweg - 67310 WESTHOFFEN. Les chèques doivent être établis à l'ordre de la section Alsace-F.F.A. de l'A.N.A.I.

Un poste de secrétaire et un poste de trésorier adjoint sont à pourvoir rapidement, ainsi qu'un poste de déléguée sociale.

BOUCHES DU RHONE - Président : Colonel GROUSSEAU, 4 rue Papassaudi - 13100 AIX EN PROVENCE.

Le drapeau et une délégation de la section ont participé aux cérémonies suivantes :

4 avril 1987, à AIX EN PROVENCE, à l'occasion du centenaire 1887-1987, inauguration de la place du Souvenir Français. - Inauguration dans le hall d'honneur du lycée militaire d'une plaque à la mémoire des lieutenants-colonels Théodose MOREL et Maurice ANJOT, héros du plateau des GLIERES. - Inauguration au cimetière St Pierre d'une plaque à la mémoire du parachutiste Jacques KORDEC, tué au LIBAN.

25 avril, à AIX EN PROVENCE, journée des Déportés.

8 mai, à AIX EN PROVENCE, 42ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 ; cérémonie à la nécropole de LUYNES et au forum des Cardeurs.

10 mai, à MARSEILLE, aux Mobiles, anniversaire de DIEN BIEN PHU et messe en l'église des Réformés.

18 juin, à AIX EN PROVENCE, anniversaire de l'appel du général DE GAULLE.

21 juin, à AIX EN PROVENCE, cérémonie officielle d'hommage national aux victimes de la guerre d'Algérie.

Le 20 juin, au cours de la cérémonie de remise des prix au lycée militaire, l'A.N.A.I., comme elle le fait maintenant chaque année, a offert à un élève particulièrement méritant l'ouvrage de Paul BONNECARRERE, "Par le sang versé", récit émouvant sur la vaillance du Corps Expéditionnaire en Indochine.

COTES DU NORD - Président : Monsieur Claude JOUBERT - 10 rue de la Clôture - 22440 PLOUFRAGAN

Nous avons appris avec joie que notre ami Yves PENVEN demeurant 13 rue des 7 tournants à Brilévènez 22300 LANNION a été fait chevalier de l'Ordre National du Mérite et que Marcel COSQUEN, Kerguer en Trédrez - 22300 LANNION, a reçu le diplôme de la Croix du Combattant volontaire d'Indochine.

DORDOGNE - Président : Monsieur Guy LEBRUN - 63 rue du Therme St Sicaire - 24000 PERIGUEUX

Le 24 mai, un repas "baguettes" a réuni 117 adhérents ou sympathisants chez notre ami LE VAN DOM, propriétaire du restaurant "Le Hué" à BERGERAC, et natif d'Indochine. Il a servi dans plusieurs territoires de l'Union Française, y compris l'Indochine, en qualité de sous-officier.

Le 6 juin, le Colonel René ROUGIER, président fondateur de la section, Monsieur Guy LEBRUN, président en exercice et plusieurs membres de notre section étaient présents aux cérémonies qui ont clôturé le congrès national des Fils des Tués, qui s'est tenu à PERIGUEUX.

Nous avons à déplorer le décès de notre ami Roger FARDEL, de BERGERAC, le 1er mars 1987.

HERAULT - Président : Monsieur Paul BREGOWY - "Le Bordigot", 5 rue Jules Vallès - 34200 SETE.

Les réunions mensuelles du bureau départemental sont assurées chaque mercredi de 14^h à 16^h.

La section a participé, avec son drapeau, aux manifestations suivantes :

25 avril, congrès départemental des médaillés militaires à SETE - Le même jour à 18^h cérémonie pour la journée de la Déportation à SETE - 26 avril, à 10 h 00, cérémonie de la Déportation à FRONTIGNAN - 8 mai, à 10 h 00, fête de la victoire à SETE - 17 mai, à 10 h 00, cérémonie du jumelage à AGDE de la section héraultaise de l'U.N.P. avec celle de GROSSETO (Italie) - 24 mai à 9 h 00, centenaire du Souvenir Français à SETE et le 30 mai à FRONTIGNAN - 30 mai, remise des diplômes de fin de stage de préparation militaire marine au fort Richelieu de SETE. - 7 juin, assemblée générale interdépartementale des combattants de moins de 20 ans à NARBONNE - 8 juin, assemblée générale et méchoui de la section héraultaise F.N.C.V. à MONTBLANC. Bravo à nos deux dévoués porte-drapeau Gérard MAGNANI et André BONNET qui ont assuré, à tour de rôle, leur mission avec compétence et bonne humeur. Ils ont pleinement contribué au rayonnement de l'A.N.A.I. dans toute la région. - Du 18 au 21 juin, participation du président Paul BREGOWY, d'André BONNET et du drapeau au congrès national à LILLE. - 21 juin, à SETE, cérémonie nationale du 25ème anniversaire de la fin des combats en Algérie.

Dès septembre, le bureau préparera l'assemblée générale statutaire de novembre avec renouvellement du bureau départemental et du tiers sortant (MMrs Hubert FOUCHER, Charles PAGANO et Robert SANS).

Nous avons le plaisir d'annoncer et de renouveler nos félicitations à Madame Marie-Noëlle CANTONNET épouse dynamique de notre adhérent Louis CANTONNET, qui a été décorée de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette 39/45 le 14 juin dernier, ainsi qu'à notre dévoué André BONNET qui vient d'obtenir la Croix du Combattant Volontaire "Indochine".

LOIRE - Président : Monsieur Pierre TIXIER, 5 rue de Bourgogne - 42300 ROANNE.

Nous avons à déplorer trois décès, après beaucoup de souffrances : en avril, Madame GODOT de ST CHAMOND, veuve de l'adjudant GODOT, ancien des légions de marche de la Garde Républicaine ; en mai, Gilbert WARIN, médaillé militaire, de MABLY ; en juillet, Raymond CHASSAT, de LE COTEAU, homme simple et fidèle pour qui la section était une famille.

Deux braves ont été à l'honneur : le 8 mai à ROANNE, la médaille militaire a été remise par le Général LEPERE à Roger DAUMAS, ancien sous-officier du 1er R.C.P. - Le 14 juillet à MONTBRISON, Monsieur NEUWIRTH, président du Conseil général et héros de la France Libre, a remis la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur, à titre militaire, à l'adjudant Robert PEZZINI, de l'Armée de l'Air, qui effectua quelque 80 missions de guerre en Indochine, notamment sur DIEN BIEN PHU.

Le comité de ST ETIENNE est fier d'avoir un président d'honneur en la personne du Colonel ORIOL-MALOIRE, héros de la Résistance et écrivain militaire.

Le samedi 14 mars a eu lieu à MONTBRISON une réunion pour la constitution d'un comité MONTBRISON-FEURS, préparée par Emile MOULIN, ancien du Laos (1946-47) et conseiller municipal. Maurice FOUGERAS, qui sauta à DIEN BIEN PHU le jour de ses 20 ans, a accepté la présidence d'un bureau provisoire avec Pierre LYONNET, Roger GIRAUD, André BERGER et Louis BLANCHON. Mission première : étoffer l'effectif qui est de 21.

Le 11 janvier, quelque 60 courageux, dont le Général de BOISSET et le Colonel RIVIERE, ont bravé neige, verglas et froid pour tirer les Rois à VENDRANGES où Mr Louis DIAT, de CHANGY, a lu un poème de sa composition relatif au retour des corps de nos camarades restés inhumés en Indochine ; il fut applaudi et remercié.

Le dimanche 9 mars, commémoration à ROANNE du coup de force japonais du 9 mars 1945, avec la participation de tout le monde ancien combattant local ; plus de 20 drapeaux étaient présents à la cérémonie religieuse et au dépôt d'une gerbe au monument aux Morts où le récit des événements de mars 1945 a été lu par notre trésorier Francis QUERAT.

Le 7 mai, à 18 heures, au monument aux Morts de ST ETIENNE, en présence de représentants de la municipalité, du D.M.D. et de la gendarmerie, l'héroïsme des combattants de DIEN BIEN PHU a été rappelé en commun par la section A.N.A.I., l'A.C.U.F. et les Anciens Parachutistes. La gerbe de la section a été déposée par Benoît FREDIANI.

Annie, gardienne de la paix à PARIS et fille de notre brillant porte-drapeau André DUCRAY s'est mariée le 21 mars à LE COTEAU. - Thierry, fils de notre chanteur Antoine DEGOUTTE et Jean-Louis, pharmacien, fils de Jacques SAILLARD, se sont mariés le même jour à SOUTERNON. Nos vœux les plus affectueux aux jeunes époux et nos compliments à leurs parents.

Date à retenir : dimanche 6 décembre 1987, assemblée générale à VEAUCHE. Le président du comité de ST ETIENNE, Joannès PEILLON, prépare avec soin cette journée.

HAUTE MARNE - Président : Monsieur Marcel POINSENOT 6 52190 VILLEGUSIEN LE LAC.

La section a tenu son assemblée générale le 17 mai à la mairie de BREUVANNES, sous la présidence Marcel POINSENOT, en présence du colonel LENOIR, membre du conseil d'administration de l'A.N.A.I., de Monsieur JACQUIN, directeur départemental de l'office des anciens combattants et victimes de guerre et d'un nombre important d'anciens combattants d'Indochine.

En ouvrant la séance, le président souhaite la bienvenue à toutes et à tous et après avoir excusé le Général SIMON, président national, représenté par le Colonel LENOIR, le Colonel PARTHIOT, président départemental de Rhin et Danube et Monsieur COTHENET, président des Médailleurs Militaires de NOGENT EN BASSIGNY, il exprima ses vœux de prompt rétablissement à plusieurs membres de la section qui n'ont pu se déplacer en raison de leur état de santé. Puis il demanda une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée : MMs MUTIN et REGNI. Il précisa que le drapeau avec une délégation d'anciens d'Indochine conduite par leur président était sorti 9 fois en 1986. L'effectif de la section est de 71 membres ce qui accuse un léger progrès par rapport à l'an dernier compte tenu des départs et mutations. Un projet d'achat de plaques avec inscription "A.N.A.I. Haute Marne" a été adopté.

Monsieur POINSENOT fit part d'une correspondance émanant du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants suite à plusieurs correspondances qu'il avait engagées avec ses services en ce qui concerne le rapatriement des corps des militaires inhumés en Indochine.

Le bureau a été renouvelé dans sa totalité : président d'honneur, Général Gabriel BOURGUND - président, Marcel POINSENOT - vice-présidents, Louis MARCHON, Docteur Henri LY VAN LUONG, NGUYEN DUC AHN - trésorier, Hubert MATHEY - secrétaire, Roland MULLER - commissaires aux comptes, Commandant Henri THOMAS et Maurice DECORSE - porte-drapeau, Marcel LAMIREL - membres du comité, Madame Anne MARY, Roland ROMANO, Henri JAMMAS, Roland LOUIS, Fernand CHEVREUX - délégué aux affaires sociales, Colonel René CUNIN.

Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Ensuite, Monsieur JACQUIN fit un brillant exposé sur le rôle de l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre.

A l'issue de cette assemblée, un office religieux célébré par l'abbé SALMON, curé doyen, rassemblait tous les congressistes et la population du secteur paroissial. Puis, c'est au monument aux Morts, après le dépôt de gerbe et la minute de silence, que le conseiller général Jean SCHWAB fit l'appel aux morts suivi d'une vibrante "Marseillaise" chantée par les enfants des écoles en présence des associations patriotiques et de leurs drapeaux, de la gendarmerie, des sapeurs pompiers et du dévoué clairon Roland MULLER.

Rendez-vous était donné par la municipalité dans la nouvelle salle des fêtes pour un vin d'honneur au cours duquel le maire, conseiller général, s'est fait le porte parole de la population pour accueillir les personnalités ainsi que les congressistes, mettant l'accent sur l'Indochine d'hier et d'aujourd'hui en relatant l'oeuvre française dans ce territoire. Le président remercia sincèrement le maire et sa municipalité pour leur accueil chaleureux. Tous les participants se retrouvèrent ensuite à MERREY pour le repas de l'amitié.

MOSELLE - Président : Lieutenant-colonel Raymond SCHMIT, 30 avenue Mozart - 37320 BOUZONVILLE.

Lors de la commémoration du 9 mars 1945, une cérémonie a eu lieu au cimetière de CHAMBIERES à METZ, en présence de 20 drapeaux et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Un repas amical a réuni 109 membres de la section au mess des officiers de METZ.

Le 25 avril, une soirée familiale "TOT LAM" VI a réuni les membres de la section au mess des officiers. Peu de participants mais ambiance "extra".

Le 8 mai, commémoration de DIEN BIEN PHU au monument aux Morts de METZ. La section, le drapeau et le président ont participé à l'inauguration de la stèle apposée sur le monument aux morts de RETTEL commémorant la mort de Georges BETTANIER tué à NGHIA-LO.

Quatre-vingt dix membres ont participé au méchoui traditionnel organisé par Jacques HELDRE et son épouse. Qu'ils en soient tous deux remerciés.

Le 14 juillet, le lieutenant-colonel SCHMIT, notre président a été décoré de la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur, lors du défilé des troupes.

Distinction : notre camarade Marcel STROHECKER s'est vu attribuer la médaille de la Jeunesse et des Sports. Nos félicitations.

Carnet bleu : Nous apprenons la naissance de Mathieu au foyer d'Etienne SACHI, fils de notre camarade PÉPIN SACCHI. Félicitations aux parents et grands parents.

NICE COTE D'AZUR (Alpes Maritimes) - Président : Monsieur Maurice V. VALERY - 1 boulevard Edouard VII F 06000 NICE

Peu de manifestations officielles en période estivale, mais quelques chaleureuses réunions amicales du souvenir "entre nous". Entre autres, un très réussi barbecue-baguettes des "Copains de Hanoi" dans la jungle du "Mitan" de l'ami de Massiac.

Une bonne et grande nouvelle. Après bien des démarches du Président M.V. VALERY, notre section a obtenu de Monsieur Jacques MEDECIN, maire de NICE, l'appellation d'un parc de 8 hectares : "Parc de l'Indochine (présence française 1624-1956)".

OISE - Président : Monsieur Michel CHANU - 13 rue Coqueret - ATTICHY - 60350 CUISE LA MOTTE

La section de l'Oise est donc maintenant une réalité. Le Général Camille GAMACHE, président d'honneur et Monsieur Michel CHANU, président actif, adressent à tous les adhérents un cordial salut. Le président CHANU a assisté au congrès national à LILLE accompagné par notre ami Rodolphe PELLETIER qui, pour la circonstance, présenta le drapeau de l'U.N.C. de COMPIEGNE très obligeamment prêté. Lors des cérémonies du 14 juillet, plusieurs sociétaires effectuèrent le déplacement à ATTICHY. En cette occasion, un excellent contact fut pris avec le docteur TRUONG TAN TRUNG, président des vietnamiens de l'Oise.

L'association des "Amis de l'Armistice" a accordé à la section une très appréciée subvention qui nous permettra de prendre un bon départ. Les effectifs progressent régulièrement et cela grâce aux

actions de tous, mais de nombreux isolés restent à détecter dans notre département. Afin de mieux nous connaître et d'envisager ensemble les actions à entreprendre un repas "baguettes" est envisagé.

Voici la composition du bureau de la section : président, Mr Michel CHANU - secrétaire, Mr Jacques BRETON - trésorier, Mr QUACH THANH - membres, MMs René DE VOS, Michel LEHINGUE, Pierre LUCAS, Rodolphe PELLETIER, Michel PUISARNAUD, Marcel SORTELLE, René VICAIRE.

RHONE - Président : Monsieur André GERAUD, Hôtel municipal - 7 rue Major Martin - 69001 LYON

Après son assemblée générale qui s'était déroulée le dimanche 29 mars en présence d'une quarantaine d'adhérents et qui s'était poursuivie par le traditionnel repas annamite regroupant plus de quatre vingt convives, la grande activité de la section a été la sortie d'été à l'étang de RY, près de CREMIEU (Isère). Nous n'étions, malheureusement, qu'une cinquantaine de participants, le mauvais temps persistant des jours précédents ayant certainement fait hésiter beaucoup.

En juillet, LYON a accueilli son nouveau gouverneur militaire, commandant la 5ème R.M. en la personne du Général GOSSOT ; celui-ci, comme le Général CUQ est un ancien d'Indochine et, à ce titre, notre section lui a tout particulièrement souhaité la bienvenue.

SEINE ET MARNE - Présidente : Madame Lucienne LEMESLE, 3 rue du Côteau - 77140 NEMOURS

Madame LEMESLE, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors de la perte de Monsieur Gustave LEMESLE, porte-drapeau national de l'A.N.A.I., président de l'amicale des anciens marins de NEMOURS et la région, délégué pour les officiers marinières de la région, délégué du bureau de documentation de la Marine à NEMOURS. En plus de différentes associations de la commune de NEMOURS, vice-président de l'U.N.C., vice-président des médaillés militaires.

VAL DE MARNE - Présidente : Madame DO THI PHUOC, 8 avenue du Petit Lac 6 94300 VINCENNES.

La section a participé à toutes les manifestations patriotiques du 3ème trimestre dans le Val de Marne.

La présidente, Madame Régine DO THI PHUOC et le lieutenant-colonel BLAISE ont assisté au congrès national à LILLE les 20 et 21 juin 1987. Le 25 juin, ils étaient présents avec le drapeau de la section à l'inauguration de la stèle à la mémoire du Maréchal LECLERC élevée sur la place de l'Hôtel de ville de VINCENNES, en présence de la Maréchale et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Le 14 juillet, présence du bureau avec le drapeau et de nombreux membres et sympathisants de l'association.

Le 20 août, la présidente et plusieurs membres de la section, en présence de Monsieur POHER, président du Sénat, accompagnaient le drapeau à la cérémonie de la libération de VINCENNES et à la mémoire des résistants de la R.A.T.P. fusillés par les allemands dans les fossés du Fort Neuf.

Enfin le 29 août, une trentaine de membres de la section participaient à la cérémonie de LE VU HAN (Ames errantes) à la pagode du monastère bouddhique LINH SON de JOINVILLE. Cérémonie qui, après l'office religieux célébré à la mémoire de nos morts, en particulier pour le Général LE VAN KIM et Monsieur LEMESLE, puis la visite du monastère, se termina par un repas végétarien de grande tradition servi dans les dépendances du monastère.

VAUCLUSE - Président : Monsieur Félix OBERSTAR, Villa "Les Roses", boulevard Paul Pons - 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE.

Le bureau de l'A.N.A.I.-Vaucluse, répondant au vœu exprimé par les comités d'anciens d'Indochine, s'est réuni le 19 juin sous la présidence de Monsieur Félix OBERSTAR, dans la salle polyvalente du THOR, prêtée pour cette occasion par Monsieur MANUEL, maire du THOR, et son conseil municipal.

Les problèmes évoqués concernaient surtout l'assemblée générale qui aura lieu le 18 octobre 1987, un dimanche, à AVIGNON, avec la présence du Général SIMON ainsi que celle des autorités et personnalités départementales et locales.

Le drapeau et une délégation ont assisté à plusieurs manifestations: le 30 avril, à ORANGE, commémoration de CAMERONE PAR LE 1er étranger de cavalerie et les anciens de la Légion Etrangère - le 7 mai, commémoration départementale de la victoire, en présence des autorités civiles et militaires - le 8 mai, bénédiction du drapeau en l'église de L'ISLE SUR LA SORGUE et cérémonie au monument aux Morts - le 21 mai, cérémonie à CADEROUSSE - le 18 juin, commémoration de l'appel du Général DE GAULLE.

Le 23 juin, Monsieur OBERSTAR assistait à l'inauguration d'une exposition ayant pour thème "Des jours sombres à la victoire", organisée à la demande de Monsieur HARDY et du comité d'entente des anciens combattants.

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Denis, François HERAL, le 23 septembre. L'A.N.A.I.-Vaucluse présente à son épouse, ses enfants et toute sa famille ses sincères condoléances.

VENDEE - Président : Monsieur Jean GANDOUIN, 4 rue des Forges - 85750 ANGLÉS

La section des anciens d'Indochine de Vendée existe depuis octobre 1986. Présidée par Jean GANDOUIN, elle est forte d'une centaine de membres qui s'étaient réunis le dimanche 24 mai devant le monument aux morts de LA ROCHE SUR YON à l'occasion de la remise officielle de son drapeau par le Général de division Guy SIMON, président national de l'A.N.A.I. Offert par la municipalité de LA ROCHE SUR YON, le drapeau rappelle le souvenir de tous ceux, civils et militaires, morts en Indochine. C'est le sens que lui donnait le président national au cours de son allocution avant de remettre le drapeau aux responsables de la section.

Une délégation venue des Deux-Sèvres, sous la conduite du lieutenant-colonel BAUDIN, participait à cette cérémonie.

YONNE - Président : Lieutenant-colonel Max COET, 10 rue du Champ Vilain - CHENY - 89400 MIGENNES

L'assemblée générale de la section s'est déroulée le 26 avril 1987, à ST FLORENTIN, sous la présidence du Lieutenant-colonel BACHMANN qui, à cette occasion a concrétisé son départ de la présidence en présentant son successeur, le Lieutenant-colonel COET. Quatre-vingt-huit adhérents étaient présents, quatre-vingt-deux pouvoirs ont permis de réunir le quorum. Les votes ont entériné la gestion à l'unanimité ainsi que l'élection du nouveau président et de ses deux nouveaux adjoints, le Commandant (E.R.) Maurice TARRIDE et le Capitaine (E.R.) Guy PIERQUET.

A l'issue de l'assemblée générale, une cérémonie au monument aux Morts se déroula en présence de Monsieur MONTANDON, maire de ST FLORENTIN, de Monsieur LANCRAY, conseiller général et du lieutenant-colonel BACHMANN. Trois de nos adhérents y furent décorés de la Croix du Combattant Volontaire avec agrafe "Indochine": MMs Mohamed AHIL, Marcel DESSERTENNE et Smail TOUHTOUH. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Un buffet campagnard rassembla plus de 130 convives dans une excellente ambiance imbibée de souvenirs très indochinois.

Le 7 mai, dépôts de gerbe en souvenir de DIEN BIEN PHU, l'un présidé par le Lieutenant-colonel BACHMANN à AUXERRE, l'autre par Monsieur COLAS à SENS, en présence de nombreux drapeaux de différentes associations d'anciens combattants.

Une délégation de 37 membres de la section s'était déplacée en car à l'occasion du congrès national à LILLE et a participé à toutes les cérémonies et réunions de ce congrès.

Nous déplorons le décès de Madame BASMAISON, épouse de notre camarade Aimé BASMAISON du comité de ST FLORENTIN, le 25 avril 1987 et celui de Monsieur Jean ANTOINE, porte-drapeau du comité d'AVALLON, le 16 juin.

YVELINES - Président : Monsieur Guy LERPINIÈRE, 31 rue de la Forêt - 78570 CHANTELOUP LES VIGNES.

Le président rappelle à ses adhérents qu'il peut recevoir sur rendez-vous téléphoniques à son domicile : 39 74 67 25 en général jusqu'à 10 heures ou au bureau : 39 74 22 86 (10 rue de l'Échelle à CHANTELOUP LES VIGNES).

Le 24 mai, sous le patronage de la municipalité de POISSY, de Monsieur MASDEU ARUS, maire et conseiller général, nous avons commémoré le souvenir du 9 mars 1945 et la bataille de DIEN BIEN PHU. Après une messe à la collégiale de POISSY, une plaque à la mémoire des combattants, des résistants et martyrs d'Indochine a été dévoilée au monument aux Morts. Le défilé mené par la fanfare ST LOUIS de POISSY et de très nombreux drapeaux sous la conduite de Monsieur le Maire, Monsieur le conseiller général Maurice CLERC, Monsieur R. CHANTAZ, conseiller municipal chargé des anciens combattants, fit une halte pour un dépôt de gerbe à la stèle du Maréchal LEC.ERC. Le Lieutenant-colonel Albert MARIE représentait le Général SIMON, accompagné de Monsieur FREIBURGER, porte-drapeau national. Nous adressons nos vives félicitations et remerciements aux adhérents qui ont participé à cette cérémonie, au maire et aux personnels municipaux qui ont permis la réussite de cette journée du souvenir.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 14 décembre 1987 à POISSY ; des convocations seront adressées aux adhérents.

OPERATION "LES NAUFRAGES DE LA LIBERTE"

Radio-France organise, avec la participation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, une exposition sur les réfugiés dans le monde, du 2 au 22 novembre à la Maison de la Radio. Le Comité National d'Entraide consacrera sa participation à l'effort de la France en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique (en métropole et en Guyane).

Dans le cadre de cette opération, deux soirées artistiques sont organisées au profit des réfugiés, les mardi 3 et mercredi 4 novembre à 20 h 30 à la Maison de la Radio, par le Comité National d'Entraide et Radio-France avec le concours des associations vietnamiennes, cambodgiennes et laotiennes en France.

En outre, afin de commémorer l'accueil par la France de 120.000 réfugiés du Sud-Est asiatique depuis 1975, une grande manifestation sera organisée par Radio-France et le Comité National d'Entraide sur l'île aux Cygnes (face à la maison de la Radio), le 4 novembre. Un bateau de boat-people qui s'était échoué il y a quelques mois sur la plage de Songkla, en Thaïlande, rempli de fugitifs vietnamiens, sera en effet transporté gracieusement de BANGKOK au HAVRE par la Compagnie Générale Maritime, remorqué du HAVRE à PARIS par un bateau de la Marine Nationale, avec à son bord des représentants des trois communautés vietnamienne, cambodgienne et laotienne. Il arrivera à PARIS, à l'île aux Cygnes, devant la statue de la Liberté. Les associations des trois communautés, ainsi que les associations françaises oeuvrant à l'insertion des réfugiés, sont chaleureusement conviées à cette manifestation.

N O T A : ce communiqué annule celui paru dans le bulletin du 2ème trimestre, page 13

Appel du TRESORIER

CONFORMEMENT AUX DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 1987 A LILLE, LA COTISATION NATIONALE MINIMUM EST PORTEE A 75,00 frs A COMPTER DU 1er JANVIER 1988. Elle est exigible dès le 1er
mois de janvier et payable :

- soit aux trésoriers de section pour les adhérents dépendant d'une section départementale ;
- soit au trésorier national (15 rue de Richelieu, 75001 PARIS) pour les autres adhérents dits "individuels".

Le taux de 200,00 frs minimum est maintenu pour les membres donateurs désirant bénéficier de la déduction d'impôt prévue pour la Fondation de France.

Pour les veuves de membres de l'association récemment décédés, le taux est porté à 37,50 frs, soit une demi-cotisation.

Aux retardataires, nous rappelons les taux antérieurs : 1985 : 60,00 frs - 1986 : 65,00 frs
1987 : 65,00 frs.

Le non paiement de 3 cotisations successives entraîne la suppression du service du Bulletin.

Chacun est prié d'indiquer son numéro de carte d'adhérent pour faciliter le repérage sur l'ordinateur.

Les adhérents individuels désirant recevoir le timbre 1988 sont priés de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi.

Toute demande de duplicata de carte doit être accompagnée de 5,00 frs pour frais d'établissement et d'envoi.

ATTENTION

A compter du 1er janvier 1988, l'A.N.A.I. n'assumera plus la collecte des abonnements à LA VOIX DU COMBATTANT.

Les adhérents qui désirent la recevoir devront s'abonner directement à :

LA VOIX DU COMBATTANT - 18 rue Vézelay - 75008 PARIS
C.C.P. PARIS 825 03 H

Le montant de l'abonnement est porté à 30,00 frs.